

COMMUNE**DE
SULLENS****Conseil communal**

Rue du Château 2
1036 Sullens

PROCÈS VERBAL – SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
du jeudi 16 juin 2022, 18h00

Présidence : Mme Danielle Simons

Ordre du jour :

1. Adoption du P.V. de la séance du 17 mars 2022
2. Assermentation complémentaire
3. Communications du bureau du Conseil communal
4. Communications des délégués aux associations intercommunales
5. Communications de la Municipalité
6. Préavis n° 4/2022 – Rapport de gestion et des comptes 2021
7. Nomination d'un membre à la commission de recours en matière d'imposition communale
8. Élection du bureau et des commissions (finances et gestion)
9. Divers et propositions individuelles

Sur 45 membres, 33 présents, 12 excusés, 1 absent.

Les scrutateurs sont : **Mme Anne Dubauloz et M. Christian Duperrut**

La Présidente souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil. La Présidente procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour en ajoutant un point supplémentaire au point 9. Élection du (de la) secrétaire du conseil communal.

1. Adoption du P.V. de la séance du 17 mars 2022

La Présidente demande si quelqu'un a une remarque ou une correction à propos de ce P.V. Il y a une correction à faire, le nom de M. Reto est mal orthographié. On procède ensuite au vote, le P.V. est accepté à l'unanimité, moins 1 abstention.

2. Assermentation complémentaire

La Présidente procède à l'assermentation de M. Armand Monnier, ce dernier "le promet " après la lecture du serment.

3. Communications du bureau du Conseil communal

La Présidente annonce les démissions de M. Alexandre Erfani et de M. Claude Simond, pour cause de déménagement. La Présidente lit ensuite, la lettre de démission de M. Claude Simond.

La Présidente annonce également la démission de la secrétaire du conseil communal, Eda Parente.

Elle termine en justifiant la raison du formulaire distribué en début de séance à chaque membre du conseil "demande d'autorisation d'envoi postal par voie électronique" pour l'obtention de leur accord afin d'éviter le gaspillage de papier pour l'envoi des futures convocations.

4. Communication des délégués aux associations intercommunales

Les délégués n'ont pas de communication à apporter.

5. Communication de la Municipalité

La Présidente passe la parole à M. Christian Gozel, syndic.

M. Christian Gozel annonce les deux subventions mises en place par la Municipalité aux habitants de Sullens (vélo électrique et abonnement CFF pour les jeunes).

M. Roland Valet, Municipal, détaille l'avancement des divers travaux de notre village.

Mme Marie-Christine Pitton explique le développement et la mise en place du projet PEC (plan énergétique pour le climat) dans notre commune.

M. Didier Simond explique l'installation faite du Wifi au collège de Sullens et il termine en annonçant les dates des différentes manifestations organisées dans notre village.

6. Préavis n° 4/2022 – Rapport de gestion et des comptes 2021

La Présidente passe la parole à M. Maxime Cappi pour la lecture du rapport de la commission de gestion, ce dernier invitant les membres du Conseil à accepter le préavis tel que présenté.

La Présidente passe la parole à M. Christian Gozel, syndic pour l'explication des points importants de ce préavis.

La Présidente ouvre la discussion sur ce préavis.

La parole n'étant pas demandée, la discussion est close, on procède au vote.

Le Préavis n° 4/2022 est accepté à l'unanimité, moins 1 abstention.

7. Nomination d'un membre à la commission de recours en matière d'imposition communale

La Présidente explique le fonctionnement de cette commission et demande s'il y a une ou un candidat.

M. Patrice Lüthi est élu tacitement.

8. Élection du bureau et des commissions (finances et gestion)

La Présidente lit l'article 11 et l'extrait de l'article 12 du règlement du Conseil Communal. Nous débutons par l'élection de la ou du Président. La Présidente laisse sa place à M. Alain Badan, 2ème Vice-Président et quitte la salle. M. Alain Badan informe que Mme Danielle Simons a confirmé son intérêt à prolonger son mandat. Il demande s'il y a d'autres candidatures ? Personne ne se propose. L'élection de Mme Danielle Simons est tacite pour une nouvelle année.

La Présidente entre à nouveau dans la salle. Elle remercie tout le monde. Nous passons ensuite à l'élection de la ou du 1er Vice-Président. La Présidente a communiqué l'intérêt de M. Alain Badan de prolonger son mandat. Elle demande s'il y a d'autres candidatures. Personne ne se propose. M. Alain Badan est élu tacitement en tant que 1er Vice-Président du Conseil pour l'année 2022-2023.

Nous passons ensuite à l'élection de la ou du 2ème Vice-Président. La Présidente a communiqué l'intérêt de Mme Evelyne Edgar pour prolonger son mandat. Elle demande s'il y a d'autres candidatures. Personne ne se propose. Mme Evelyne Edgar est élue tacitement en tant que 2ème Vice-Présidente du Conseil pour l'année 2022-2023.

Nous passons à l'élection des scrutateurs et suppléants. La Présidente mentionne que Mme Anne Dubauloz et M. Christian Duperrut, ayant exercé leur mandat, sont démissionnaires et rééligibles. Selon le tournus habituel,

M. Alain Guéra et M. Arcangelo Preite, scrutateurs suppléants deviennent scrutateurs. La Présidente informe que Mme Anne Dubauloz et M. Christian Duperrut ont annoncé leurs souhaits à être à nouveau candidats à ce poste. Elle demande s'il y a d'autres personnes. Personne ne se propose. Mme Anne Dubauloz et M. Christian Duperrut sont élus tacitement.

Nous passons à l'élection de la commission de gestion. La Présidente lit l'extrait de l'article 38 du règlement. La Présidente communique que M. Claude Saugeon, ayant exercé son mandat au sein de la commission, est démissionnaire et rééligible. La Commission est composée de 4 membres à la suite de la démission de M. Claude Simond : M. Maxime Cappi, M. Reto Graf, M. Killien Baudat et M. Benjamin Valet. La Présidente demande s'il y a une candidature. M. Claude Saugeon se porte volontaire. Il est le seul candidat, il est donc élu tacitement.

La Présidente demande s'il y a une ou un candidat suppléant pour cette commission.

M. Sébastien Thiébaud se porte volontaire. Personne ne se propose. M. Sébastien Thiébaud est élu tacitement.

Nous passons à l'élection de la commission des finances. La Présidente lit l'extrait de l'article 39 du règlement. La Présidente communique que M. Frank Dayen ayant exercé son mandat au sein de la commission, est démissionnaire et rééligible. La commission est composée de 4 membres à la suite de la démission de Mme Annette Corthay : M. Henri Martin, M. Nicolas Valet, M. Eric Dubauloz et M. Mathieu Cappi. La Présidente demande s'il y a une candidature. Mme Aline Jordan se porte volontaire. Elle est la seule candidate, elle est donc élue tacitement.

La Présidente demande s'il y a une ou un candidat suppléant pour cette commission.

M. Frank Dayen se porte volontaire. Il est le seul candidat, il est donc élu tacitement.

9. Élection du (de la) secrétaire du conseil communal

La Présidente résume les responsabilités et les tâches de la secrétaire communale. Elle annonce qu'il y a une volontaire et demande s'il y a d'autres candidatures.

Mme Annette Corthay étant la seule candidate est élue tacitement.

10. Divers et propositions individuelles

La Présidente passe la parole à M. Didier Simond.

M. Didier Simond explique en détail toutes les démarches entreprises par la Municipalité pour la rénovation de l'auberge communale.

M. Armand Monnier n'a pas compris un point au sujet de l'isolation. Il demande s'il s'agit de l'isolation externe.

M. Didier Simond répond qu'il n'a pas encore à ce jour une réponse précise. Il indique que s'il s'agit d'un monument historique, l'isolation doit se faire en principe dans la partie interne de l'immeuble afin d'éviter toute modification externe.

M. Pascal Schweingruber se demande si le bruit de la salle de gym de la grande salle ne risque pas de faire fuir la clientèle du restaurant une fois déplacé dans ces locaux temporaires. Il souhaite savoir la durée des travaux.

M. Didier Simond explique que la buvette ne serait plus exploitable durant ce laps de temps et qu'il n'y aurait pas de manifestation dans la grande salle. Cependant, l'idée est de maintenir la partie sportive pour les écoliers la journée et les clubs de sport les soirs. De plus, M. Didier Simond répond qu'ils ne savent pas encore la durée des travaux, car il n'y a pas un projet officiellement choisi.

M. Patrice Lüthi demande si l'auberge sera sur deux étages. Il trouve relativement cher ce projet et ne comprend pas forcément la raison d'un ascenseur à cet endroit qui utilise beaucoup de place.

M. Didier Simond récapitule, l'étage du milieu restera en appartement. Le dernier étage n'étant aujourd'hui pas utilisé, l'idée est de le réaménager et d'en faire un lieu public. En cas de décision pour un lieu public, il faudra un ascenseur. Aujourd'hui, rien n'est décidé et c'est en attente d'un nouveau projet.

Mme Marlène Henri Lendi se demande s'il n'est pas possible de transformer cette partie en réfectoire pour les écoliers. Car si leurs pauses de midi sont réduites à 40min, il faudra penser à trouver une solution. Ce n'est pas possible de déplacer les enfants d'une commune à l'autre durant cette très courte pause.

Mme Marie-Christine Pitton informe que pour les tout petits écoliers, le projet est encore très loin. Elle répond qu'il s'agit des 7 à 11 ans.

M. Yannick Vullioud récapitule ce qu'il a compris. Le sous-sol est dédié à la chambre froide ainsi que les réserves de marchandises, etc. Il pense que l'ascenseur et un monte-charge sont nécessaires.

M. Didier Simond explique qu'ils ont confié le mandat à un architecte et qu'il est actuellement en vacances. Ils attendent la suite pour pouvoir avoir d'autres propositions.

M. Alain Guéra demande s'il est possible d'aménager des WC publics.

M. Didier Simond prend note de la remarque.

M. Arcangelo Preite s'interroge s'il est vraiment nécessaire de garder cette auberge. Vu le coût, il pense que c'est préférable de le refaire à neuf.

M. Didier Simond répond qu'ils ne savent pas encore.

M. Patrick Behn trouve que la facture s'envole. Il pense qu'il faudrait envisager une autre solution moins coûteuse.

M. Didier Simond répond qu'effectivement, l'ascenseur fait grimper le prix total.

M. Patrick Poncioni souhaite savoir s'il y a eu une grande disparité de prix avec les différents projets qu'ils ont reçu.

M. Didier Simond détaille toutes les propositions qu'ils ont reçues.

Mme Marlène Henri Lendi se demande s'il ne faudrait pas changer le lieu du projet vu son coût et penser éventuellement à la grande salle avec un plus grand espace et avec moins de contraintes.

M. Didier Simond répond qu'il faudra bien faire quelque chose avec ce bâtiment. C'est en réflexion.

Mme Alexandra Van Schilt Cerf se demande s'il ne faudrait pas penser à une structure parascolaire pour les enfants, vu le manque de place.

M. Didier Simond répond qu'aujourd'hui tout est ouvert. Rien n'est décidé.

M. Claude Saugeon et ses voisins ne comprennent pas la raison à propos de l'économie de l'eau. Ils pensent que la Municipalité devrait faire un courrier "tout ménage" afin d'expliquer les raisons. Ils trouvent que beaucoup d'eau est gaspillé inutilement pour la fontaine.

M. Roland Valet répond qu'ils ont embauché un fontainier afin de purger. Ils doivent garantir de l'eau irréprochable au niveau des bactéries et il confirme qu'il y a un petit gaspillage d'eau. Il prend note.

M. Patrice Lüthi souhaite avoir des informations complémentaires au sujet de l'étude au Chemin des Pâquis.

Mme Marie-Christine Pitton répond que cette étude se porte à trouver des solutions pour que les automobilistes roulent moins vite.

M. Fiore Amato Di Feo ne sait pas où envoyer les personnes qui souhaitent aller aux toilettes extérieures dans le village.

M. Christian Gozel répond qu'ils pourraient éventuellement aller à l'auberge.

M. Sébastien Thiébaud trouve la réfection de l'auberge très sensée et importante de garder le patrimoine du village. En revanche, il a de la peine à voir l'évolution de notre commune à moyen et à long terme, car il y a de plus en plus d'habitants qui arrivent. Il voudrait savoir s'il y a un plan de développement et voir dans quelle direction évolue notre village en dehors du projet spécifique du village.

M. Christian Gozel répond que c'est une question complexe. Il confirme qu'il y a eu un boum au niveau des habitants, et aujourd'hui nous n'avons quasiment plus de terrain de construction, etc. Donc, ça devrait diminuer l'augmentation de la population.

M. Pascal Schweingruber a une question au sujet d'un chemin au quartier du Perroset. Il demande si ce séparatif n'a pas été oublié.

M. Roland Valet explique qu'ils doivent sélectionner les travaux par ordre de priorité.

La Présidente clôt la séance à 19h39 et souhaite de belles vacances d'été à tous les membres.

La Présidente

La secrétaire

Danielle Simons

Eda Parente